

chargés des contrôles administratifs techniques ne constitue pas un titre de propriété.

• Pour tous les équidés, les pages 3, 6 et 7 sont les pièces d'identification : elles prennent leur valeur après validation : le signalement descriptif du cheval doit être vérifié lorsque l'animal a atteint l'âge de 18 mois ou avant exportation, et complété du signalement graphique (page 7) par un agent des Haras Nationaux ou un vétérinaire agréé par cette administration. Le document d'accompagnement est alors transmis (pour visa en page 3) au :  
- SIRE - B.P. 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX

• Pour les équidés dont l'origine est connue, les pages 3, 4 et 5 constituent le certificat d'origine du cheval identifié pages 6 et 7, (ou elles sont un récépissé de dépôt du certificat d'origine aux Haras Nationaux).

Toute personne qui se rend coupable de fausses déclarations, contrefaçons ou falsifications de ce document s'expose aux poursuites des Haras Nationaux.

l'identité de l'animal a été jugée conforme en un lieu et à un moment donné).

- N.B. : 1) Adresse de validation des livrets :  
SIRE - B.P. 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX.  
2) Si des feuillets supplémentaires s'avéraient nécessaires, il conviendrait de retourner le livret au :  
SIRE, B.P. N° 3, 19231 ARNAC-POMPADOUR CEDEX.  
3) Si le cheval est étranger et doit être ré-exporté, le Document d'Accompagnement et la Carte d'Immatriculation doivent être échangés contre le certificat d'origine déposé au SIRE.  
Adressez-vous au :  
SIRE, B.P. N° 3, 19231 ARNAC-POMPADOUR CEDEX.

**CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DU CERTIFICAT D'ORIGINE  
D'UN CHEVAL NÉ A L'ÉTRANGER  
(Cheval importé sans passeport européen)**

3

N° SIRE 50 406 961 Z

Nom : NORTHLEA P C VALERIE (US)  
Name

Sexe - Sex : FEMELLE

Robe - Colour : NOIR

Race - Breed : TRAIT PERCHERON

Stud - Book :

PERCHERON HORSE ASSOCIATION OF AMERICA NUMERO: 291263

Par : L D'S PRINCE CHARLES (CA), PER

et : NORTHLEA KNIGHT SHADOW VI (CA), PER

par : SQUAW VALLEY'S KNIGHT SHA (CA), PER

Date de naissance (Date of foaling) : 6 AVRIL 1998

Lieu d'élevage : AUX ETATS UNIS D'AMERIQUE  
Place where bred

Naisseur(s) - Breeder(s) :  
M. DON LAZENBY

Certificat d'origine  
validé le 29 JUL. 2003

Pour le Directeur Général  
des Haras Nationaux,

